



**Procès-verbal
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 7 septembre 2022,
salles Multi,
CSN, Montréal**

Solidaires, à toute épreuve

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Mot d'ouverture

Dominique souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es, ainsi qu'aux personnes qui ont été élues au conseil syndical et à l'exécutif du CCMM-CSN lors du congrès de juin.

Mot d'ouverture AG CCMM-CSN – 7 septembre 2022

Bonjour tout le monde et bienvenue à cette première AG en chair et en os, après plus de 2 ans d'AG virtuelles !

J'espère que vous avez passé un bel été !

Qui était au congrès ? Ça vous a plu ? Si oui tant mieux, parce que cette assemblée ainsi que la suivante s'inscriront dans la continuité du congrès pour que l'on puisse terminer nos travaux. Donc, pour ceux et celles qui se posent la question, le conseil central n'a rien prévu pour les élections provinciales cette année. Cependant, les centrales syndicales ont organisé un débat sur les enjeux liés au travail, ce qui est une bonne idée et une bonne

nouvelle, mais ce qui est une moins bonne nouvelle, c'est que l'événement se tient ce soir. Possibilité de l'écouter en reprise. Mais le comité jeunes a décidé d'organiser une écoute collective du débat des chefs le 22 septembre prochain. On va en reparler plus tard. C'est une occasion différente de nous rencontrer et de parler de politique et vous y êtes toutes et tous invités.

Qui en est à sa première AG ? Ce soir, elle sera un peu différente de celles qu'on a habituellement. Comme cela été annoncé, on va procéder à plusieurs élections : élections et poursuite des discussions sur les propositions. On doit aussi entériner l'entente de principe entre la partie confédérale et le STTCSN et parler d'une importante mobilisation le 23 septembre.

Donc, comme l'objectif est de ne pas finir trop tard parce qu'on a prévu un verre de l'amitié, si on n'a pas le temps de terminer les propositions référées, elles seront adoptées par l'assemblée générale d'octobre. Il vaut mieux faire les choses un peu plus lentement, mais démocratiquement et en y mettant les réflexions et débats nécessaires. J'en profite aussi pour vous dire qu'on organisera plus régulièrement des activités pré-AG vers 17 h ou 17 h 30, comme ateliers de prise de parole par exemple. D'ailleurs, il y en a une qui s'en vient et qui sera organisée par le comité jeunes.

Côté agenda militant, je veux remercier ceux et celles qui sont venus à la manifestation de la fête du Travail, le 5 septembre dernier. Et aussi, je veux saluer nos camarades du STT de Rolls-Royce Canada, qui ont adopté la recommandation du conciliateur la semaine dernière. Bravo pour votre combativité. Votre lutte et la manière dont vous l'avez menée a été très inspirante, plusieurs de nos membres nous en ont souvent parlé.

Et là, il y a d'autres syndicats qui font la grève, dont le syndicat des employé-es de bureau du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, qui a adopté, à 100 %, un nouveau mandat de grève de 30 jours à exercer au moment jugé opportun pour se faire respecter. Aussi, toujours sans nouvelles du Conseil du trésor; avocates et avocats de l'aide juridique affiliés à la CSN tiendront une nouvelle journée de grève demain pour marquer la rentrée judiciaire de l'automne et qui sera alors soulignée au Palais de justice de Montréal en présence du ministre de la Justice sortant, Simon Jolin-Barrette.

En fait, j'aurais beaucoup de choses à dire ce soir, mais je vais m'arrêter là, car on a une assemblée très chargée. Bonne soirée et solidarité tout le monde !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- ☒ Dominique Daigneault, présidente
- ☒ Bertrand Guibord, secrétaire général
- ☒ Chantal Ide, 1^{re} vice-présidente
- ☒ Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- ☒ Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- ☒ Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- ☐ ~~Gustavo Monteiro, responsable du comité de solidarité internationale~~
- ☒ Martin Renaud, responsable du comité droit au travail
- ☒ Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine
- ☒ Anne-Joëlle Galipeau, responsable du CASS
- ☒ Donald Picotte, responsable du comité LGBT+
- ☒ Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ☐ ~~Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux~~
- ☐ ~~Poste à combler, responsable du comité environnement et développement durable~~
- ☐ ~~Poste à combler, responsable du comité immigration et relations interculturelles~~

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DE EYYOU ISTCHEE BAIE JAMES ET DU NUNAVIK

Bertrand souligne la présence en zoom des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie James, notamment Allison Tomagatick, du SE du conseil cri de la SSS de la Baie James.

Bertrand explique la procédure pour la traduction simultanée en anglais, en précisant que seuls les délégué-es de Eeyou Istchee Baie James et du Nunavik peuvent assister à l'assemblée générale par Zoom.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2022
6. Admission des visiteuses et des visiteurs

7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Élections
 - Responsable du comité Environnement
 - Responsable du comité Immigration et relations interculturelles
 - Présidence d'assemblée générale (un poste et deux substituts)
 - Comité des lettres de créance (3 postes)
 - Comité de surveillance (3 postes)
 - Délégation au conseil confédéral (12 délégué-es officiels et substituts)
 - Comité de mobilisation
11. Ratification de l'entente de principe intervenue entre la CSN et le STTCSN
12. Mobilisation en environnement
13. Propositions référées par le 38^e congrès
14. Divers
 - Manifestation pour la régularisation des statuts le 18 septembre
 - Visionnement du débat électoral le 22 septembre
 - Actions du 6 octobre en santé-sécurité du travail

**Il est proposé par Alain-Guy Côté
appuyé par Roxanne Cuerrier**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MAI 2022

**Il est proposé par Alain-Guy Côté
appuyée par Daniel Leduc**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2022, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Martin Renaud
appuyé par Godefroy Borduas**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Richard Ledoux et René Rochon du comité des lettres de créance, présentent la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

08-09-371 SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)		
MAILHOT	ANICK	Officiels
SYLVESTRE	FÉLIX	Officiels
BOURQUE	MICHAËL	Officiels

Proposé par René Rochon
Appuyé par Richard Ledoux

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord fait la présentation des nouveaux syndicats

Syndicat des travailleuses et travailleurs ILSC (Montréal) — CSN (43 salariés)

La bataille pour la reconnaissance syndicale a été gagnée de haute lutte, surtout après que l'employeur eut gonflé la taille de l'unité de négociation passant du simple au double dans le but de contrer la syndicalisation. Cependant, rien n'y fit, car les militants ont doublé, triplé et quadruplé d'ardeur pour arriver à un résultat qui est tout sauf ambigu, soit 94 % en faveur de la syndicalisation !

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat national des archéologues du Québec — CSN (9 salariés)

Accrédité le 16 mai

La campagne de syndicalisation visant les compagnies, coopératives et OSBL spécialisés en fouilles archéologiques continue. Par la syndicalisation, les archéologues revendiquent des améliorations significatives de leurs conditions de travail, la lutte à la précarité d'emploi et des milieux de travail plus sécuritaires. S'ajoute à ces enjeux traditionnels la valorisation de leur profession et du patrimoine historique québécois et autochtone.

Cette nouvelle section du Syndicat national des archéologues du Québec — CSN demeurera affiliée à la Fédération des professionnelles, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN (15 salariés)

Accrédité le 15 août 2022

En novembre 2021, l'équipe de travail accueillait les premiers enfants à la suite de son ouverture. Depuis cette ouverture l'équipe a connu bien des instabilités. Deux directions différentes, des conditions de travail changeantes et de l'instabilité.

Cette nouvelle section rejoint le syndicat régional qui est affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat des employés québécois de l'Office (CSN) (18 salariés)

Accrédité le 11 juillet

Des changements opérationnels ont amené les travailleurs répartis à Montréal et à Québec et les salariés de l'Office Québec-monde pour la jeunesse ont décidé de se syndiquer. Ils ont rejoint leur collègue de l'Office franco-québécois pour la jeunesse syndiqués depuis 1973 à la CSN.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération des employées et employés du secteur public, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de service de courrier ICS-CSN (26 salariés)

Accrédité le 7 avril 2022

C'est par le biais d'un maraudage contre les Teamsters et sa section locale 931 que les trieuses et trieurs de l'entrepôt d'ICS Courrier de Dorval ont décidé de joindre les rangs de la CSN dans une nouvelle section du Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de service de courrier ICS-CSN.

Cette nouvelle section du Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de service de courrier ICS-CSN demeurera affiliée à la Fédération des employées et employés des services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis — CSN (11 salariés) Accrédité le 14 juin 2022

Les travailleuses et travailleurs de la succursale de Mont-Royal ont choisi de rejoindre la CSN pour son expertise dans les sociétés d'État, sa combativité et pour la force du syndicat régional. Ce groupe constitue la 19^e succursale de la SQDC qui opte pour la CSN.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération des employé-es des services publics, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Oasis Animation — CSN (40 salariés) Accrédité le 21 avril 2022

Les travailleuses et travailleurs de ces divers départements ont fièrement adhéré à la CSN afin de poursuivre le travail commencé par les animateurs du STT d'Oasis Animation, et ce, dans le but de faire évoluer les conditions de travail dans le milieu de l'animation visuelle.

Ce nouveau groupe joint ainsi le STT d'Oasis Animation – CSN, affilié à la Fédération nationale des communications et de la culture, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

**Il est proposé par Richard Bousquet
Appuyé par Laurence Daigneault-Desrosiers**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

- Syndicat des travailleuses et travailleurs ILSC (Montréal) — CSN
- Syndicat national des archéologues du Québec — CSN
- Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN
- Syndicat des employés québécois de l'Office (CSN)
- Syndicat des chauffeuses et chauffeurs de service de courrier ICS-CSN
- Syndicat des employées et employés de la Société québécoise du cannabis — CSN
- Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Oasis Animation — CSN

Adopté

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Syndicat des employé-es de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Alex Pelchat fait l'état des lieux du conflit au SEBCNDDN. La convention collective est échue depuis 5 ans. Après une trentaine de rencontres de négociation, aucun avancement n'a été fait ; la direction persiste à proposer un gel salarial indéfini. Il y a d'importants problèmes de relations de travail, par exemple des suspensions abusives et arbitraires. Des journées de grève ont eu lieu les 1^{er}, 2 et 6 septembre ; un mandat de 30 jours de grève a été adopté le 6 septembre. Le syndicat est très mobilisé et bien organisé. Le patron a des pratiques douteuses : judiciarisation du conflit, recours à des briseurs de grève. Du piquetage aura lieu au cours des prochaines semaines ; Alex invite les délégué-es à les visiter. Les syndicats sont aussi invités à envoyer des dons pour signifier leur appui au syndicat.

SYNDICAT DE L'AIDE JURIDIQUE

Dominique informe l'assemblée que le syndicat de l'Aide juridique tiendra une journée de grève demain pour souligner la rentrée juridique. Un enjeu majeur de leur négociation est le maintien de l'équité salariale par rapport aux procureurs de la couronne, qui a été perdue presque immédiatement après avoir été acquise lors de la dernière ronde de négociation. Le piquetage a lieu à partir de 9 h 30 demain devant le palais de justice.

10. ÉLECTIONS

Dominique rappelle à l'assemblée que lors du 38^e congrès, aucune candidature n'a été soumise comme responsable au comité environnement ainsi qu'au comité immigration et relations interculturelles, l'élection à ces deux comités se fait donc ce soir.

Présidence et secrétaire d'élection

Il est proposé par Sylvie Tremblay

Appuyé par Chantal Morin

Que l'on élise Dominique Daigneault à titre de présidente d'élection et Linda Robinson comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

- **Responsable du comité environnement**

À la suite du non-renouvellement de mandat de Sophia Alvarez, à titre de responsable du comité environnement, le poste est en élection ce soir.

Dominique Daigneault explique quelles sont les responsabilités reliées à ce poste.

La présidente des élections ouvre la période de mise en candidature.

Chaque personne qui propose sa candidature se présente (nom, syndicat et fédération)

Proposeur	Nom	Syndicat
Chantal Morin	Karine Deschamps	CIUSSS de l'Est
Pierre Olivier Parent	Pierre Olivier Parent	CSN Construction

Il y aura élection à ce comité ou s'il n'y a qu'une seule personne candidate, celle-ci est déclarée élue.

La présidente des élections déclare élu-e **Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement.**

- **Responsable du comité immigration et relations interculturelles**

À la suite du départ à la retraite de Carole Yerochewski, à titre de responsable du comité immigration et relations interculturelles, le poste est en élection ce soir.

La présidente des élections ouvre la période de mise en candidature.

Chaque personne qui propose sa candidature se présente (nom, syndicat et fédération)

Proposeur	Nom	Syndicat
Roxanne Cuerrier	Sabrina Cherestil	CIUSSS Centre-Sud

Il y aura élection à ce comité ou s'il n'y a qu'une seule personne candidate, celle-ci est déclarée élue.

La présidente des élections déclare élu-e, **Sabrina Cherestil, responsable du comité immigration et relations interculturelles.**

Les personnes élues sont invitées à faire parvenir leurs coordonnées (téléphone et adresse courriel) à Linda Robinson, Linda.robinson@csn.qc.ca et on les avise tout de suite qu'il y aura un conseil confédéral le 9 septembre, au Delta de Trois-Rivières (de 9 h à 17 h 30) et les 28, 29 et 30 septembre, à Gatineau.

Présidence d'assemblée générale (un poste et deux substituts)

Conformément à l'amendement de l'article 19 au point D des statuts et règlements adopté au congrès du 6 juin 2022 et qui se lit comme suit : *à moins de circonstances exceptionnelles, l'assemblée générale est présidée par une ou un délégué-e dûment accrédité ne faisant pas partie du comité exécutif. La présidence d'assemblée est élue lors de la première assemblée générale suivant le congrès, de même que deux substituts.*

Dominique Daigneault précise quels sont les rôles et responsabilités de la présidence d'assemblée.

La présidente des élections Dominique Daigneault, explique la procédure d'élection pour la présidence d'assemblée générale et les 2 substituts.

Il y aura élection à ce poste ou s'il n'y a qu'une seule personne candidate, celle-ci est déclarée élue

La présidente des élections ouvre la période de mise en candidature pour la présidence d'assemblée.

Les personnes qui proposent leur candidature font une courte présentation (nom, syndicat et fédération)

Proposeur	Nom	Syndicat
Patrick St-Pierre	Lisa Courtemanche	SEMB SAQ
Jean François Dorval	Laurence Daigneault Desrosiers	SPECA
Daniel Leduc	Daniel Leduc	SGR
Pierre David Desjardins	Richard Bousquet	SPPEUQAM

Après les mises en candidature des personnes au poste de président-e d'assemblée, la présidente des élections demande aux personnes si elles acceptent. Toutes les personnes proposées ont accepté. Il y aura élection pour déterminer quelle sera la personne élue et les 2 autres personnes candidates, si tel est le cas, seront élues à titre de personnes substituts.

Il est proposé par Godefroy Borduas
Appuyé par Donald Picotte

D'accepter la candidature de Laurence **Daigneault Desrosiers**, à titre de **présidente d'assemblée** et de Lisa Courtemanche et Richard Bousquet à titre de substituts.

- **Comité des lettres de créance**

Arianne Carmel Pelosse informe l'assemblée générale sur le rôle et les responsabilités du comité des lettres de créance.

La présidente des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Syndicat
René Rochon	Roger Davidson	STT Lavo
Richard Ledoux	René Rochon	CCS Mtl.
Roger Davison	Richard Ledoux	APPA

Après les mises en candidature des personnes au comité des lettres de créance, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté. Il y aura élection à ce comité ou elles sont déclarées élues.

Résultats du vote

La présidente des élections, Dominique Daigneault, déclare élues, les personnes suivantes au comité de surveillance du conseil central.

1-René Rochon

2-Richard Ledoux

3-Roger Davison

- **Comité de surveillance**

Rama Diallo informe l'assemblée que lors du congrès, il y a eu une proposition de référence pour les élections au comité de surveillance et les informe sur le rôle et les responsabilités dudit comité.

La présidente des élections reçoit les mises en candidature.

Proposeur	Nom	Syndicat
Yves Duchesneau	Yves Dushesneau	STT CIUSSS Centre-Sud
Ahmed Kasri	Ahmed Kasri	STT MITCHEL LINCOLN
Alain Guy Côté	Alain Guy Côté	SPEUQUAM

Après les mises en candidature des personnes au comité de surveillance des finances, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté. Il y aura élection à ce comité ou elles sont déclarées élues.

Résultats du vote

La présidente d'élection, Dominique Daigneault, déclare élu-es, les personnes suivantes au comité de surveillance du conseil central.

Yves Duchesneau

Ahmed Kasri

Alain Guy Côté

- **Délégation du conseil central au conseil confédéral**

La présidente du conseil central rappelle que le conseil confédéral de la CSN est l'autorité suprême de la confédération entre les congrès. Il est ainsi le principal lieu d'orientation de la CSN et, à ce titre, ses pouvoirs sont étendus et importants. Il est composé des membres du bureau confédéral et de délégué-es représentant les fédérations et les conseils centraux.

Le conseil confédéral peut modifier toute recommandation émanant du comité exécutif ou du bureau confédéral, ou toute autre recommandation dont il est saisi, et adopter toute proposition qu'il juge appropriée s'adressant entre autres à l'une ou l'autre de ces instances. De plus, le conseil confédéral a tous les pouvoirs pour créer les comités, les commissions ou les groupes d'études qu'il juge à propos pour exécuter les mandats qui lui sont confiés par le congrès. En cas de vacances au comité exécutif, c'est le conseil confédéral qui élit le nouveau membre.

Au conseil central, la délégation de 2022 est composée de 27 personnes, dont les membres du comité exécutif et les membres du conseil syndical du conseil central. Le reste de la délégation est complété lors de la première assemblée générale qui suit le congrès. Il y a environ 4 conseils confédéraux par année d'une durée d'environ 2 jours. La moitié se tient à Montréal et l'autre à Québec, Lévis, Drummondville, Gatineau ou ailleurs. Le conseil central assume les frais de délégation selon les barèmes fixés par la CSN.

Dominique Daigneault insiste sur l'importance que la délégation reflète la diversité du conseil central. C'est pourquoi, cette année, nous demanderons aux personnes qui souhaitent faire partie de la délégation de préciser de quel syndicat et de quelle fédération elles proviennent pour que les délégué-es à l'assemblée générale puissent voter en tenant compte de cette diversité, ainsi que de la représentation homme-femme,

jeunes et moins jeune, diversité culturelle, etc. Les douze personnes qui recueilleront le plus de votes seront les délégué-es officiels et les autres seront considérés comme délégué-es substituts. Il faut aussi un nombre important de délégué-es substituts pour pallier les absences.

Dominique Daigneault explique la procédure d'élections pour la délégation du conseil central au conseil confédéral.

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN désigne les douze personnes membres du conseil syndical du conseil central pour agir en tant que personnes déléguées officielles du conseil central aux conseils confédéraux. Les douze autres délégué-es doivent être élus par l'assemblée générale. Chaque personne candidate fait une courte présentation de 30 secondes (nom, syndicat fédération).

Les autres postes de personnes déléguées officielles du conseil central au conseil confédéral font l'objet d'une élection à la présente assemblée.

Proposeur	Nom	Syndicat
René Rochon	Richard Ledoux	APPA
Richard Bousquet	Pierre David Desjardins	SCCUM
Martin Renaud	Sylvie Tremblay	APPA
Richard Ledoux	René Rochon	STT CIUSSS Centre-Sud
Roger Davidson	Daniel Leduc	SGR
Martine Sabourin	Xavier Corbeil	SEMD SAQ
Roxanne Cuerrier	Roxanne Cuerrier	STT CIUSSS Centre-Sud
Anne Joelle Galipeau	Geneviève Lapointe	STT CPE Mtl. Laval
Anick Mailhot	Félix Sylvestre	SECHUM
Félix Sylvestre	Anick Mailhot	SECHUM
Donald Picotte	Lisa Courtemanche	SEMB SAQ
Ahmed Kasri	Ahmed Kasri	STT MITCHEL LINCOLN
Karine Deschamps	Karine Deschamps	STT CIUSSS de l'Est

Après la nomination des personnes pour compléter la délégation, la présidente d'élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté. Il y a élection.

Résultats du vote

La présidente d'élections, Dominique Daigneault, déclare élu-es comme délégué-es officiels du conseil central au conseil confédéral les personnes suivantes :

1-Richard Ledoux

2-Pierre David Desjardins

- 3-Sylvie Tremblay**
- 4-René Rochon**
- 5-Daniel Leduc**
- 6-Xavier Corbeil**
- 7-Roxanne Cuerrier**
- 8-Geneviève Lapointe**
- 9-Félix Sylvestre**
- 10-Anick Mailhot**
- 11-Ahmed Kasri**
- 12-Karine Deschamps**

La présidente d'élections, Dominique Daigneault, déclare élu-es comme délégué-es substituts du conseil central au conseil confédéral les personnes suivantes :

Lisa Courtemanche

- **Comité de mobilisation**

Dominique rappelle à l'assemblée le mandat et la composition du comité de mobilisation.

Que le CCMM–CSN mette sur pied un comité de mobilisation qui aurait pour mandat :

- D'appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM–CSN ;
- De coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés ;
- D'appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances ;
- De favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central ;
- De participer aux actions du conseil central et de mobiliser pour celles-ci ;
- De soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances décisionnelles appropriées.

Que ce comité de mobilisation soit composé :

- D'un maximum de 10 militantes et militants provenant de syndicats représentant toutes les fédérations et qui seraient élus à la première assemblée générale suivant l'adoption des propositions du 36^e congrès.
- D'une personne du comité exécutif ;
- D'une personne du conseil syndical ;
- D'une ou deux personnes conseillères syndicales ;
- D'une employée de bureau.

Dominique Daigneault indique aux délégué-es que nous procéderons, dans un premier temps, à l'élection d'un représentant par fédération.

Lorsque le dépouillement sera complété, nous dévoilerons les personnes élues au comité et procéderons à l'élection de deux personnes supplémentaires toutes fédérations confondues.

La présidente des élections procède aux mises en candidatures.

Proposeur	Nom	Fédération
Sabrina Cherestil	Roxanne Cuerrier	FSSS
Alexandre Mealin Boily	Alexandre Mealin Boily	FC
Roger Davidson	Daniel Leduc	FNCC
Richard Bousquet	Laurence Daigneault Desrosiers	FNEEQ
Richard Ledoux	Sylvie Tremblay	FEESP
Corine Gagnon Tremblay	Corine Gagnon Tremblay	FEESP

Après la nomination des personnes pour former le comité de mobilisation, la présidence des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées acceptent, sauf Laurence Daigneault Desrosiers, et font une courte présentation d'une minute (nom, syndicat, fédération et motivation pour le poste). La présidente des élections, Dominique Daigneault, déclare élu-es au comité de mobilisation du conseil central, les personnes suivantes :

FSSS : Roxanne Cuerrier
FC : Alexandre Mealin Boily
FNCC : Daniel Leduc
FEESP : Sylvie Tremblay
 FP :
 CSN-Construction :
 FNEEQ :
 FIM :

Toute fédération confondue : **Corine Gagnon Tremblay, de la Fédération FEESP.**

Destruction des bulletins de vote

Il est proposé par Corrine Gagnon Tremblay
Appuyé par Chantal Morin

De détruire les bulletins de vote pour la délégation du conseil central au conseil confédéral, pour le comité de surveillance et pour le comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

Toutes les personnes élues (délégation officielle et substituts au conseil confédéral, comité des lettres de créance, comité de surveillance et comité de mobilisation) sont invitées à remplir le formulaire pour inscrire leurs coordonnées auprès de Linda Robinson.

11. Ratification de l'entente de principe intervenue entre la CSN et le STTCSN

Francis Brossoit, directeur des ressources humaines de la CSN, présente l'entente de principe intervenue entre la CSN et le STTCSN.

Il est proposé par Lisa Courtemanche

Appuyé de Gailene Thomas

D'adopter l'entente de principe intervenue entre le STTCSN et la CSN.

Adopté

Il est proposé par Félix Sylvestre

Appuyé de Chantal Morin

De laisser Francis Dupuis-Déri s'adresser à l'assemblée.

Adopté.

12. Mobilisation en environnement

Arianne Carmel-Pelosse invite les délégué-es à participer à la manifestation sur la justice climatique qui aura lieu le 23 septembre, et à inviter leur syndicat à organiser un contingent. Elle fait le point sur la mobilisation en vue de la manifestation, et propose quelques activités et actions qui peuvent être organisées dans les syndicats afin de souligner la journée.

Il est proposé par Sylvie Tremblay

Appuyé de Sabrina Cherestil

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à participer massivement à la manifestation du 23 septembre 2022 et à organiser des activités de mobilisation sur l'environnement.

Adopté.

13. Propositions référées par le 38^e congrès

Comme c'est le cas après chaque congrès, l'assemblée générale est invitée à se prononcer sur une série de propositions qui n'ont pas pu être traitées dans le cadre du congrès et qui lui ont été référées par celui-ci.

Divers

Manifestation pour la régularisation des statuts le 18 septembre

- Rama invite les délégué-es à participer à la manifestation du 18 septembre, organisée par Solidarité sans frontières.

Visionnement du débat électoral le 22 septembre

- Godefroy Borduas invite les délégué-es à assister au visionnement du débat électoral organisé par le comité jeunes.

Actions du 6 octobre en santé-sécurité du travail

- Anne-Joëlle Galipeau invite les délégué-es à participer aux actions du 6 octobre prochain à l'occasion de l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la loi 27. Cette action est organisée en intersyndicale.

Atelier sur la prise de parole des jeunes

- Godefroy Borduas invite les délégué-es de moins de 35 ans à participer à l'atelier sur la prise de parole des jeunes, qui aura lieu avant l'assemblée générale du 5 octobre au local 1650.

Il est proposé par Jean-Louis Laplante

Appuyé par Laurence Daigneault-Desrosiers

De lever l'assemblée

Adopté.

Levée de l'assemblée : 21 h 33

Total délégué-es : 51

Nombre AGO : 51

Nombre AGS : 0 Total
délégué-es : 51

Nombre de déléguées femmes : 21

Nombre de délégués hommes : 29

Nombre de délégués autres : 1